

L'emploi des jeunes ne rit pas tant que cela

Oui, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans diminue. Mais cette baisse cache quelques réalités moins riantes, avertit Philippe Defeyt.

BENOÎT MATHIEU

Joie et allégresse. Si la situation sur le marché belge de l'emploi ne peut être qualifiée de riante, elle a au moins le mérite de s'améliorer, notamment pour les jeunes – un jeune affiche moins de 25 printemps au compteur dans le petit monde de la statistique *made in Belgium*. C'est, du moins, ce qui ressort à première vue des statistiques sur le chômage.

Prenez la Wallonie: sur les 251.493 demandeurs d'emploi que recensait fin novembre le Forem, c'est vrai, 22% portaient l'étiquette «jeune». Un nombre élevé mais en diminution de 6,9% sur un an, ce qui en fait la catégorie d'âge en plus forte baisse, souligne-t-on au Forem. Même

constat chez Actiris. Si, à Bruxelles, le taux de chômage des moins de 25 ans atteignait en novembre 29,8%, celui-ci a tout de même chuté de 7,1% sur base annuelle. Il y a donc moins de jeunes dans la case «demandeur d'emploi inoccupé».

Même tendance si l'on se penche sur les données relatives aux chômeurs complets indemnisés: la cohorte des jeunes semble fondre: 15,4% de moins sur un an, à en croire les statistiques nationales de l'Onem (voir notre infographie ci-contre).

Tout va bien dans le meilleur des mondes? Pas si vite. «Il n'y a pas de quoi se réjouir!», intervient le président du CPAS de Namur, Philippe Defeyt. Avec sa dernière étude, réalisée au nom de son Institut pour un développement durable, celui qui

est également économiste a décidé de jouer à l'empêcheur de se réjouir en rond. C'est un fait: indemnisés ou non, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi diminue. «Un obser-

vateur naïf pourrait en déduire, de bonne foi, que tout va bien. Or ce n'est pas le cas. Car en six ans, la Belgique a 'perdu' environ 50.000 emplois à destination des jeunes. Une fameuse hémorragie; confirmée tant par les chiffres de l'ONSS que par les enquêtes sur les forces de travail.»

Indemnisations en recul
L'offre d'emplois à destination des moins de 25 ans est donc en berne. «Un seul exemple, assène Philippe Defeyt. Tant dans le privé que dans les administrations, voilà des années que l'on ne remplace pas tous les départs à la retraite. Il ne faut pas avoir un doctorat en économie pour comprendre que l'on diminue ainsi les possibilités de créer des emplois pour les jeunes.»

N'y aurait-il pas là un paradoxe? Comment l'offre d'emplois et le chômage des jeunes pourraient-ils baisser de concert? «Le paradoxe n'est qu'apparent», poursuit l'économiste. Car dans le même temps, la demande diminue elle aussi. Ainsi, en un an, le nombre de jeunes «actifs occupés» en Belgique a décliné de 7,46%. «Il y a de moins en moins de jeunes qui se présentent sur le marché du travail. De plus en plus se lancent dans des études et ils restent plus longtemps dans l'enseignement supérieur, complétant leur études, parce que parfois, un seul diplôme ne suffit plus pour décrocher un job.» Offre et demande déclinent en même temps.

Ce n'est pas la seule chose qui chipe Philippe Defeyt dans ces chiffres sur le marché de l'emploi pour les moins de 25 ans. Le nombre de

demandeurs d'emploi inoccupés se contracte de 4,22% sur un an, tandis que, sur la même période, les rangs des chômeurs indemnisés se dégarment de 15,4%. Ici aussi, un constat saute aux yeux: ce n'est pas le chômage qui dégringole, c'est le chômage assorti d'indemnités.

«Pour l'essentiel, cette différence significative est due aux changements de législation. Cette tendance s'est accélérée en 2012, lorsque le stage d'attente est passé de neuf à douze mois.» Et risque de connaître à nouveau un coup d'accélérateur dès janvier 2015, puisque c'est à ce moment-là que la réforme des allocations d'insertion décidée fin 2011 par le gouvernement Di Rupo sortira ses effets. Selon les dernières estimations de l'Onem, quelque 16.900 personnes âgées de moins de 30 ans perdront le droit à ce versement mensuel.

«En six ans, la Belgique a 'perdu' environ 50.000 emplois à destination des jeunes.»

PHILIPPE DEFEYT
ÉCONOMISTE ET PRÉSIDENT
DU CPAS DE NAMUR

L'EMPLOI DES JEUNES (MOINS DE 25 ANS)

Octobre 2014		Variation sur un an
Chômeurs complets indemnisés	51.684	-15,40%
Demandeurs d'emploi inoccupés	120.961	-4,22%
Actifs occupés	291.886	-7,46%

Sources: BNB, Onem, SPF Economie